

ÉCOLES FERMEES

J'ai connu l'impossibilité de suivre les cours des écoles pendant la guerre 1939-1945.
Mon père a connu la fermeture des universités pendant la guerre 1914-1918.

École primaire

Une fillette née en 1932 n'a pas pu suivre les cours de sixième année primaire à partir de mai 1944 et n'a donc pas pu présenter les examens finals et obtenir le certificat donnant accès à l'enseignement secondaire.

Elle a dû présenter un examen d'entrée pour pouvoir être inscrite au lycée.
Elle a réussi sans doubler le cycle complet des humanités.

École secondaire

Deux garçons ont été privés de certains cours du secondaire en raison des faits de guerre et souhaitaient présenter l'examen d'entrée exigé par l'université pour les candidats aux études d'ingénieur. Ils ont suivi pendant un an des cours préparatoires à l'examen d'entrée, organisés par le collège St Baryhélémy, à Liège, grâce à quoi ils ont réussi l'examen d'entrée et ont, par la suite, obtenu leur diplôme d'ingénieur sans problème.

Un autre garçon, privé au total de trois trimestres de cours, en poésie et en rhétorique, s'est présenté à l'examen d'entrée en juillet, bien qu'il ignorait bon nombre de notions indispensables en mathématiques, dans les domaines des dérivées, des intégrales et du calcul vectoriel, par exemple.

Il n'a pas été admis,

a été tenu de se représenter en octobre pour pouvoir s'inscrire.

Manquant de préparation, il a dû doubler sa première année.

Son retard comblé, il a obtenu son diplôme d'ingénieur et, quatre ans plus tard, été proclamé docteur ingénieur avec la plus grande distinction et les félicitations du jury.

École supérieure

En 1916, mon père n'a pas 17 ans mais a terminé ses études secondaires au collège .

Dans son bulletin de fin d'études, la direction de l'institut déclare le titulaire apte à faire des études universitaires.

Les universités sont fermées, les autorités académiques voulant éviter que l'occupant dispose de listes de jeunes en âge de servir dans une armée.

Mon père a pu néanmoins présenter et réussir l'examen d'entrée.

Il a ensuite suivi les cours de formation d'instituteur (à l'époque, une année suffisait après les études secondaires) et s'est inscrit dans une école de langues connue pour y apprendre ou perfectionner, anglais, allemand, espagnol, etc...

Diplômé ingénieur civil en 1923, il fut expert hydrologue judiciaire de renommée internationale.

En conclusion, ne désespérer jamais et s'adapter aux circonstances.

Robert Liégeois, Chaudfontaine, 20 avril 2020